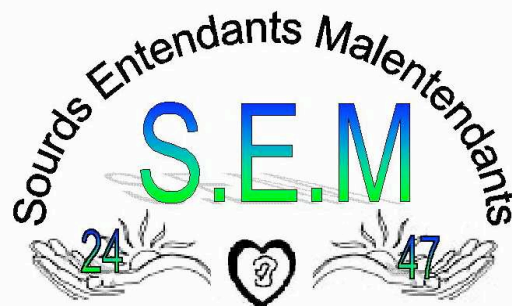


SOURDS ENTENDANTS MALENTENDANTS

DE LA DORDOGNE ET DU LOT-ET-GARONNE



Dordogne Lot-et-Garonne
Siège social : Mairie de 24140 VILLAMBLARD

Membre de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Dordogne – Arrêté n°060404 du 07 mars 2006

Site : www.sem24-47.com

POUR

COMBATTRE

l'isolement des personnes sourdes et malentendantes

DENONCER

toutes formes de discrimination à l'égard des personnes sourdes et malentendantes

FAVORISER

l'entraide et le partage avec les personnes entendants

DEVELOPPER

la Langue des Signes Française

AIDER

conseiller, soutenir les personnes handicapées auditives en difficulté

INTERVENIR

auprès des instances compétentes pour soutenir l'action en faveur des personnes handicapées

ORGANISER

des forums, des activités sportives, culturelles, pédagogiques

ORIENTER

FAVORISER

la jeune enfance sourde et malentendante

l'insertion sociale et professionnelle des personnes sourdes et malentendantes

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION

S.E.M. 24-47

PERMANENCE A PERIGUEUX
tous les mercredis de 15h à
18h
à la Maison de la Vie Sociale, 2 cours

Philippe LEFEBVRE, Président de l'Association S.E.M.24-47
Sms : 06.82.28.72.68 - @ : LEFEBVREPhil24@aol.com
17, rue Paul Bert 24000 PERIGUEUX - Fax : 05.53.03.72.96
Ou
"Les Gravillons" 47250 LABASTIDE CASTEL-AMOUROUX
Fax : 05.53.93.78.87

AVEC LE CONCOURS DE :

 **Fondation**
CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE-NORD
contre l'exclusion
sous l'égide de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

 **Conseil Général**
de la
Dordogne

 **Assurance**
Maladie
DORDOGNE

ASSOCIATION SOURDS ENTENDANTS MALENTENDANTS DE LA DORDOGNE ET DU LOT-ET-GARONNE

Association régie par la Loi du 01 juillet 1901 - Dépôt légal n° 1 / 4859 en date du 13 septembre 2004 à la Sous-Préfecture de BERGERAC